

17 décembre 2008

communiqué de presse

Le Conseil d'Administration d'APRR, réuni en séance le 17 décembre, a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Le Conseil a exprimé son adhésion à ces recommandations.

Lors de cette même séance, le Conseil d'Administration a décidé de distribuer un acompte sur dividende de 0,85 euro par action, à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice en cours.

Le paiement de l'acompte sur dividende interviendra le lundi 29 décembre 2008.

*
* *

Le groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône

Quatrième groupe autoroutier en Europe, le groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, filiale d'EIFFAGE, exploite 2 215 km d'autoroutes sur les 2 279 km de réseau en concession de l'État.

Axe de communication majeur en Europe, ce réseau compte plus de 20 milliards de kilomètres parcourus en 2007. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a atteint 1 803 millions d'euros pour un résultat net de 341 millions d'euros en 2007. Le Groupe emploie plus de 4 000 personnes.

www.aprr.com